
Observatoire des Politiques Culturelles

Rapport biennal d'activités

(Janvier 2010 – Décembre 2011)

**Comité d'accompagnement
30 novembre 2011**



FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES

TABLE DES MATIÈRES

Objectif Introduction

1. LE CONTEXTE ET L'ÉQUIPE.....7

- 1.1. Composition
- 1.2. Mouvements
- 1.3. Localisation
- 1.4. Formations
- 1.5. Activités de l'équipe

2. LES MISSIONS DE L'OBSERVATOIRE DES POLITIQUES CULTURELLES

2.1. Mission I – Dresser un inventaire permanent de données relatives aux politiques publiques, aux opérateurs et aux pratiques de la culture.....10

2.1.1. Politiques publiques et opérateurs.....10

- 2.1.1.1. Chantier « Dicos » - Harmonisation des données d'information comptables des opérateurs culturels subventionnés
- 2.1.1.2. Etat de la danse contemporaine en Fédération Wallonie-Bruxelles (1994-2008)
- 2.1.1.3. Portrait du secteur des Arts forains, des Arts de la Rue, des Arts du Cirque, en Fédération Wallonie-Bruxelles
- 2.1.1.4. Réflexion méthodologique : approche exploratoire sur la notion des portraits socioéconomiques
- 2.1.1.5. Inventaire des données socioéconomiques des Arts de la Scène
- 2.1.1.6. Portrait socioéconomique des Théâtres
- 2.1.1.7. Analyse financière des comptes annuels des maisons d'édition subventionnées par la Fédération Wallonie-Bruxelles (2006-2009)
- 2.1.1.8. Analyse des comptes de résultats des grands opérateurs culturels
- 2.1.1.9. Demande du SPF Economie DGSIE
- 2.1.1.10. Contribution au « Bilan Culture ». Edition 2010
- 2.1.1.11. Cartographie des opérateurs culturels subventionnés en Fédération Wallonie-Bruxelles

2.1.2. Pratiques de la Culture.....15

- 2.1.2.1. Etude sur les « pratiques culturelles » de la population belge francophone
 - 2.1.2.1.1. Pratiques culturelles de la population en Fédération Wallonie-Bruxelles (2010-2011)
 - 2.1.2.1.2. Enquête qualitative sur les pratiques culturelles en Fédération Wallonie-Bruxelles
- 2.1.2.2. La « Diffusion » dans les Centres culturels
- 2.1.2.3. Festivals en Europe
- 2.1.2.4. Les « Chiffres Clés en Fédération Wallonie-Bruxelles »

2.2. Mission II – Produire à la demande ou d’initiative des analyses consacrées aux politiques publiques de la culture.....20

- 2.2.1. Les Assises du développement culturel territorial
- 2.2.2. Evaluation du Fonds Ecureuil
- 2.2.3. Droit et Culture

2.3. Mission III – Assurer une fonction de recherche documentaire, notamment en matière d’évaluation des politiques publiques de la culture, et rendre ces ressources accessibles....23

- 2.3.1. Evaluation du Décret de l’Education permanente
- 2.3.2. Evaluation de la politique d’alphabétisation des adultes en Fédération Wallonie-Bruxelles
- 2.3.3. Acquisition, classement, indexation et conservation de ressources documentaires consacrées aux politiques publiques, aux pratiques et aux secteurs de la culture
 - 2.3.3.1. Base de données documentaires
 - 2.3.3.2. Site web

2.4. Mission IV – Faire connaître l’histoire des politiques publiques de la culture en Fédération Wallonie-Bruxelles.....27

- 2.4.1. Chantier d’histoire des politiques culturelles en Fédération Wallonie-Bruxelles, *acteurs, organisations et systèmes des politiques publiques de la culture de 1965 à 2015.*
 - 2.4.1.1. Base de données biographiques et historiques
 - 2.4.1.2. Histoire orale des politiques culturelles
 - 2.4.1.3. Etudes historiques et analyses critiques
 - 2.4.1.4. Sources historiques écrites des politiques culturelles
 - 2.4.1.5. Guides et inventaires des archives des politiques culturelles
 - 2.4.1.6. Chronologies

3. DIVERSES ACTIVITES DE L’OBSERVATOIRE DES POLITIQUES CULTURELLES, EN APPLICATION DE SES MISSIONS

3.1. Activités internes à la Fédération Wallonie-Bruxelles (et relations avec les Services fonctionnels et le Cabinet).....33

- 3.1.1. Séminaires, colloques et journées d’étude
- 3.1.2. Réunions sur les dispositifs d’informatisation
- 3.1.3. Participation aux Conseil et Commissions d’avis
- 3.1.4. Participation aux Comités de pilotage et Comités d’orientation
- 3.1.5. Réunions au Cabinet de Madame la Ministre Fadila Laanan

3.2. Activités externes à la Fédération Wallonie-Bruxelles.....34

- 3.2.1. Séminaires, colloques et journées d’étude

4. BIBLIOGRAPHIE DES PUBLICATIONS ET REALISATIONS DE L'OBSERVATOIRE DES POLITIQUES CULTURELLES.....	37
4.1. Bibliographie des publications (en partenariat ou non)	
4.2. Réalisations	
5. DIVERS.....	39

Objectif

Ce rapport vise à mettre en évidence l'évolution des travaux de l'Observatoire des Politiques culturelles (OPC), durant les années 2010 et 2011. Dans la continuité du précédent rapport, il fait d'abord état des changements survenus au sein de l'équipe. Il renseigne ensuite sur les nouveaux travaux de l'Observatoire, toujours en s'inscrivant dans le canevas de l'ordonnancement des missions qui lui ont été assignées.

Introduction

En 2010 et 2012, les activités de l'Observatoire ont porté sur les matières récurrentes inscrites dans ses missions de base, telles que définies par l'Arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 26 avril 2001¹. Pour l'essentiel, il s'agit de la poursuite des travaux et recherches engagés ou menés les années précédentes. Il en a été ainsi, par exemple, des travaux de coordination des efforts entre les chantiers de l'OPC et les démarches générales d'informatisation et de constitution de bases statistiques (Mimesis, Dicos,...). Il en a été de même, toujours à titre d'exemple, des études sur les pratiques culturelles, sur la diffusion dans les Centres culturels, de l'approche historique et critique des politiques publiques de la Culture...

Par ailleurs, l'avis de l'Observatoire a été sollicité à plusieurs reprises et pour diverses questions liées à l'évaluation des politiques publiques de la Culture.

Enfin, l'Observatoire a également été sollicité pour participer à des projets de réformes en cours dans des matières culturelles ou pour produire une analyse ponctuelle.

Ces différents chantiers sont présentés de manière succincte dans le présent rapport d'activités 2010-2011. Une information plus détaillée sur les travaux et productions de l'OPC est disponible et accessible via le site : www.opc.cfwb.be.

¹ Pour rappel, les missions de l'OPC sont les suivantes :

- rassembler tous types de données et d'informations qui permettent de mieux connaître les caractéristiques socioéconomiques des domaines culturels en Communauté française de Belgique, les contenus et les modes d'accès et de participation des citoyens à la vie culturelle ;
- produire, soit à la demande du Gouvernement de la Communauté française, d'un membre de celui-ci ou du Secrétaire général du Ministère, soit d'initiative, des analyses sur toute question relative aux politiques publiques de la culture ;
- contribuer à développer les outils d'analyse et d'évaluation des politiques publiques de la culture et assurer une fonction de veille quant aux instruments développés en Communauté française, dans les autres régions du pays, au sein de l'Union européenne et sur le plan international, notamment au niveau de l'Unesco;
- faire connaître largement les contenus de l'histoire des politiques culturelles développées en Communauté française, ainsi que les résultats des études et recherches menées dans ces domaines.

1. LE CONTEXTE ET L'EQUIPE

Comme évoqué dans le rapport d'activités précédent, plusieurs événements survenus dès l'automne 2009 ponctuent la vie de l'Observatoire des Politiques culturelles. Cette succession de mouvements dans l'environnement de ce dernier influent sur sa structure, ses activités et marquent profondément les membres de son personnel. Suite au décès de Michel JAUMAIN, et jusqu'à la fin de l'année 2010, Philippe PEPIN continue d'assurer l'intérim fonctionnel de coordinateur a.i.

En avril 2011, Michel GUÉRIN est désigné pour exercer la fonction de Directeur coordinateur. L'équipe de l'Observatoire voit alors le rythme de ses moments de réflexions s'intensifier. Les chercheurs sont invités à développer de nouvelles perspectives et modalités de travail, continuent de réfléchir collectivement à leurs méthodologies d'observation, tout en poursuivant les travaux engagés les années précédentes.

1.1. Composition

En octobre 2011, l'équipe de l'Observatoire se compose comme suit :

Michel GUÉRIN (MG)
Coordinateur et Directeur de recherches
(depuis le mois d'avril 2011)

Martine GROSSÉ
Assistante et Comptable

Béatrice REYNAERTS (BR)
Responsable du centre de documentation

Valérie COPS
Assistante

Roland de BODT (RdB)
Directeur de recherches

Vanessa MAUROY
Assistante

Jean-Gilles LOWIES (JGL) (intègre l'équipe le 1^{er} février 2010)
Chargé de recherches à mi-temps

Anne-Rose GILLARD (ARG) (qui rejoint l'équipe le 17 janvier 2011)
Chargée de recherches

1.2. Mouvements

- **Philippe DEWONCK** (*Codirecteur de recherches*) est admis à la pension en date du 1^{er} mai 2010.
- **Rachid BRAIJ (RB)** (*Chargé de recherches*), ainsi que **Philippe PEPIN (PP)** (*Codirecteur de recherches et coordinateur a.i.*), intègrent le Service général de l'Inspection de la Culture, en janvier 2011.
- **Jean-Patrick MASQUELIER (JPM)** (*Chargé de recherches*) démissionne en date du 11 mars 2011.

1.3. Localisation

Les membres de l'Observatoire, comme bon nombre d'agents du Ministère, ont déménagé durant l'été 2010. Ils se sont installés rue du Commerce 68A, à 1040 Bruxelles (4^{ème} étage). L'OPC reste le voisin immédiat de l'Observatoire de l'Enfance, de la Jeunesse et de l'Aide à la Jeunesse, ce qui permet aux deux Services de poursuivre les échanges de ressources intellectuelles, documentaires et matérielles. De manière générale, les synergies continuent de se déployer pour ce qui concerne leur intérêt commun, à savoir les matières relatives à la Jeunesse.

1.4. Formations

L'équipe de l'OPC a pu bénéficier, pour la période du 1^{er} janvier 2010 au 31 décembre 2011, des formations suivantes :

- équipier de première intervention : Valérie COPS, le 28 janvier 2010.
- conversation en anglais : Jean-Gilles LOWIES, plan de formation du 7 février 2011 au 20 juillet 2011.
- informatique : Béatrice REYNAERTS, formation Photoshop et Flash, de fin 2009 à mars 2010.

1.5. Activités de l'équipe

Outre les activités récurrentes liées au fonctionnement quotidien de l'Observatoire, la période concernée par le présent rapport a été jalonnée par divers événements :

- Audit.

De juin à septembre 2011, la comptabilité de l'Observatoire des Politiques culturelles a fait l'objet d'un contrôle de la Cour des Comptes.

- Des moments de rencontres et de réflexion.

Dès le début de l'année 2011, l'équipe de l'OPC au grand complet s'est réunie à plusieurs reprises, notamment les 27 mai et 10 novembre 2011.

Des réunions de l'équipe des chercheurs s'organisent maintenant tous les 15 jours.

2. LES MISSIONS DE L'OBSERVATOIRE DES POLITIQUES CULTURELLES

2.1. MISSION I

Dresser un inventaire permanent des données relatives :
aux politiques et aux matières culturelles (article 3, 1^o, a),
aux opérateurs, associations et institutions, subventionnés ou non (article 3, 1^o, b),
aux professions, aux métiers et aux emplois générés (article 3, 1^o, c)²,
à la diffusion des biens culturels, des pratiques culturelles,
et à la participation des citoyens à la vie culturelle (article 3, 1^o, d).

2.1.1. POLITIQUES PUBLIQUES ET OPERATEURS

2.1.1.1. Chantier « Dicos» – Harmonisation des données d'information comptables des opérateurs culturels subventionnés (RdB)

Objet – Lancé dès 2003, ce chantier de travail vise à l'harmonisation des données d'information comptables des opérateurs culturels subventionnés de manière pluriannuelle dans le cadre d'une reconnaissance, d'une convention ou d'un contrat-programme. Cette harmonisation s'inscrit dans le cadre des mesures de simplification administrative, en ordre subsidiaire et complémentaire par rapport aux normes adoptées par l'Etat fédéral dans le cadre de la politique des associations sans but lucratif. A terme, elle contribue à une meilleure lisibilité des flux économiques des secteurs culturels subventionnés. Le plan comptable 2009-2015, les tableaux de saisie des comptes annuels, le lexique des comptes de la classe 7, et un document FAQ, sont disponibles sur le site « www.culture.be ».

Le chantier comporte plusieurs programmes :

- dicos II : concerne la conception harmonisée des codes et des intitulés du plan comptable approprié, la concertation des instances d'avis et des professionnels des secteurs concernés, la rédaction des documents nécessaires à la mise en application pratique, la mise en place des législations nécessaires – ce programme est déjà très avancé ;
- dicos III : concerne la conception d'une application de collecte et de conservation des données via le web – ce programme est en cours ;
- dicos IV : sur base des données d'information collectées, ce programme concerne l'étude des besoins d'information et d'analyse des services, ainsi que la standardisation des modalités de contrôle de l'usage économique des subventions et la standardisation des formes d'extraction et de présentation des données – ce programme n'est pas encore initié.

Ressource – Equipe interne

Apports de la période 2010 et 2011 – Ces deux années ont été concentrées sur le programme Dicos II, notamment, la phase de rédaction des documents nécessaires à la mise en application pratique (Lexiques, FAQ), ainsi qu'à la mise en œuvre législative : après l'adoption, en 2009, d'un premier arrêté d'application relatif aux Arts de la Scène, un autre relatif aux Télévisions locales, et d'une circulaire pour les Centres culturels ; un arrêté a été adopté pour le secteur de

² Cette mission d'inventaire en matière d'emploi, de professions et de métiers a aujourd'hui été réglementée par un décret distinct du 19 octobre 2007 « *relatif à l'instauration d'un cadastre de l'emploi non marchand en Communauté française* » (M.B. 15/01/2008) et confiée, pour les secteurs culturels subventionnés par la Fédération Wallonie-Bruxelles, au Service de la Recherche, attaché au Secrétariat général du Ministère.

l'Education permanente ; deux arrêtés ont été préparés pour le secteur de Théâtre jeune public et celui des centres d'expression et de créativité. Les contacts avec le Service de la Jeunesse ont été poursuivis sans pouvoir aboutir actuellement à un acte législatif et une extension vers le secteur des ateliers de production audiovisuelle est actuellement à l'étude ; plus d'une dizaine de réunions d'information ont été organisées à destination des usagers des secteurs pour lesquels des mesures réglementaires ont été adoptées. L'aide service via une adresse courriel a été assurée, sans interruption pendant toute la période, avec une moyenne de cinq interventions par semaine. Actuellement, les conditions de développement des programmes dicos III et IV, au sein du Secrétariat général, font l'objet d'un examen prospectif, de même qu'un certain nombre de dispositions d'accompagnement, telles que l'étude des annexes aux tableaux des comptes annuels.

Partenariat – Le chantier a été initié et est supervisé par la Direction générale de la Culture et ses Services fonctionnels, en partenariat avec l'Observatoire. L'intervention de l'Observatoire est principalement d'ordre méthodologique. Les Services de l'Administration générale de la Culture ont été associés, dès la prise de fonction de l'Administrateur général. Les instances d'avis concernées, l'Inspection de la Culture, l'Inspection des Finances, le Service juridique, la Cour des Comptes, sont régulièrement associés aux travaux. La Commission des normes comptables et la Centrale des bilans ont été concertées. L'Etnic est associée au développement de l'application de collecte des données via le réseau web. Les Cabinets des Ministres concernés collaborent à la mise en œuvre réglementaire. L'Association des Centres culturels et la boutique de gestion se sont associées via l'organisation de formations spécifiques.

Valorisation

- Publication par le Moniteur belge des mesures légales adoptées par le Gouvernement.
- Un dossier d'information ouvert et consultable en permanence sur le site www.culture.be.
- L'organisation de journées sectorielles d'information.
- Des circulaires administratives.
- Un guide comptable spécifique est en préparation, une publication est envisagée pour la programmation 2012/2013.

2.1.1.2. Etat de la danse contemporaine en Fédération Wallonie-Bruxelles (1994-2008) (PP/MG)

Objet – La danse contemporaine est une discipline particulièrement développée en Belgique et en Fédération Wallonie-Bruxelles (FWB), en particulier. Secteur d'activité au prestige international, il bénéficie du soutien des pouvoirs publics. En FWB, ce secteur reste toutefois très mal connu sur le plan quantitatif et dans son évolution générale. En comparaison, la Communauté flamande dispose d'un plan très complet de la situation des chorégraphes et de sa politique de subvention mise en phase avec l'évolution internationale. Aujourd'hui, elle s'appuie sur un schéma directeur de la danse pour fonder sa politique publique.

Cette étude a pour objet d'établir un portrait du secteur de la danse en FWB, en montrant les effets de la politique menée depuis l'instauration des premiers contrats-programmes jusqu'à aujourd'hui. Elle s'efforcera de dégager les questions essentielles et formulera des propositions qui visent à améliorer l'intervention des pouvoirs publics.

Marché public – Appel d'offres (janvier 2010-novembre 2011), attribué à Madame Martine DUBOIS, en collaboration avec « La Bellone », pour le volet activités du secteur

Partenariat – Administration et Direction générales de la Culture, Direction générale des Arts de la Scène, Service de la Danse

Valorisation – Rapport final pour décembre 2011, synthèse en ligne sur le site OPC

2.1.1.3. Portrait du secteur des Arts forains, des Arts de la Rue, des Arts du Cirque, en Fédération Wallonie-Bruxelles (MG)

Objet – A la demande du Service général des Arts de la Scène, accompagnement méthodologique, durant l'année 2011, d'une étude réalisée par la Fédération des Arts de la Rue (FAR) pour dresser le périmètre du secteur en FWB. Il s'agit d'identifier dans une première phase les opérateurs du secteur et leurs principales caractéristiques pour dresser par la suite un portrait socioéconomique du secteur. Cette seconde phase sera réalisée par l'OPC (voir perspectives 2011-2013).

Ressource – Equipe interne

Partenariat – Administration et Direction générales de la Culture, Service général des Arts de la Scène, Service des Arts forains, des Arts de la Rue, des Arts du Cirque, Fédération des Arts de la Rue (FAR)

Valorisation – Rapport de l'étude attendu pour décembre 2011

2.1.1.4. Réflexion méthodologique : Approche exploratoire sur la notion des portraits socioéconomiques (ARG)

Objet – Cette réflexion prolonge les préoccupations qui ont vu le jour en 2001, à l'occasion d'un premier état des lieux des systèmes d'information mis en œuvre par les Services de la Direction générale de la Culture. L'équipe de l'OPC, à l'époque récemment constituée par l'arrêté du 26 avril 2001, s'était alors penchée sur les conditions de faisabilité d'une méthode d'approche socioéconomique plus structurée et systématique des secteurs culturels en FWB.

Aujourd'hui, à partir de l'étude des tables des matières de travaux réalisés depuis lors, notamment par l'OPC, mais également par d'autres organismes publics et professionnels, francophones belges et étrangers, l'objectif est d'apprécier dans quelle mesure ces portraits socioéconomiques sont ou non à même de fournir une « représentation » appropriée et pertinente des secteurs culturels. Les reflètent-ils adéquatement ? La démarche conduit également à s'interroger sur les choix opérés dans la sélection et l'usage des données. Elle sonde intimement le lien entre la façon de penser de notre société et ses modes de descriptions.

Il s'agit donc d'une recherche sur la méthode, d'une mise au point opérée à un moment donné de l'avancement d'une réflexion entamée il y a plusieurs années.

Valorisation – Réflexion menée en interne à l'OPC

2.1.1.5. Inventaire des données socioéconomiques des Arts de la Scène – Analyse financière des différents comptes annuels des opérateurs pour publics adultes (RB)

Objet – Pour rappel, ce chantier a été initié via l'Observatoire des Arts de la Scène, qui préexistait et qui a ensuite été intégré au sein de l'OPC. Il consiste à collecter, puis organiser et vérifier les données des divers secteurs des Arts de la Scène. La base de données (ARSCENE) contient des séries chronologiques de tous les opérateurs subventionnés depuis 1985 et porte sur les comptes et bilans, les fréquentations et l'offre culturelle. Durant les années 2010 et 2011, cette base de données a été exploitée sous la forme de « portraits sectoriels » replacés dans leur contexte, en associant des spécialistes de chacun des sous-secteurs qui font l'objet d'études

particulières. Un des portraits sectoriels réalisé à partir de cette base de données est celui du secteur de la danse, en concertation avec la Direction générale de la Culture.

Ressource – Equipe interne

Partenariat

- Administration et Direction générales de la Culture
- Service général des Arts de la Scène

2.1.1.6. Portrait socioéconomique des Théâtres (RB)

Objet – L'étude concerne l'ensemble des compagnies, sur une période d'analyse allant de l'exercice comptable 2000-2001 jusqu'en 2007-2008. Le périmètre regroupe 36 opérateurs du secteur des théâtres pour publics adultes, parmi les 72 entreprises constituant le secteur global. Les raisons de ce choix résident dans le fait que les données relatives à certaines compagnies n'ont commencé à être collectées qu'à partir de l'année 2002, tandis que d'autres ont cessé d'exister (ex. Centre dramatique hennuyer, Ensemble théâtral mobile). Ces années d'activités ont permis de récolter des données fiables et complètes, tant pour les comptes que pour les fréquentations, ce qui n'est pas le cas pour d'autres opérateurs enregistrés.

Ressource – Equipe interne

Partenariat – Administration et Direction générales de la Culture, Service général des Arts de la Scène, Service du Théâtre

Valorisation – Rapport interne

2.1.1.7. Analyse financière des comptes annuels des maisons d'édition subventionnées par la Fédération Wallonie-Bruxelles, pour la période d'activité de 2006 à 2009 (RB)

Objet – Analyse réalisée à la demande du Cabinet de Madame la Ministre Fadila Laanan, à partir des données et documents du Service concerné. Examen des situations financières des maisons d'édition subventionnées, pour la période d'activité 2006 à 2009.

Ressource – Equipe interne

Partenariat – Cabinet de Madame la Ministre Fadila Laanan, Administration et Direction générales de la Culture, Service du Livre et des Lettres

Valorisation – Rapport interne et recommandations à l'adresse du Cabinet.

2.1.1.8. Analyse des comptes de résultats des grands opérateurs culturels

Objet – Il s'agit d'une étude, demandée par l'Administrateur général de la Culture, relative aux comptes de résultats des plus grands opérateurs culturels de tous les domaines des arts de la scène (27 opérateurs), qui retrace l'évolution sur les trois derniers exercices d'exploitation. On a procédé par extraction des différents agrégats financiers : montant des subventions FWB, recettes produits, produits totaux, masses salariales artistiques et non artistiques, frais de promotion et publicité, par moyenne et calcul d'un certain nombre de ratios.

Ressource – Equipe interne

Partenariat – Secrétariat général et Administration générale de la Culture

Valorisation – Rapport interne

2.1.1.9. Demande du SPF Economie, Direction Générale de la Statistique et de l'Information Economique (DGSIE), anciennement INS (PP / RB)

Objet – Il s'agit d'une demande émanant de la DGSIE (projet européen mené par la Communauté Européenne DG Regio et Eurostat, dont les missions consistent notamment à comparer le niveau de vie, la qualité de vie, ainsi que les disparités économiques et sociales des différentes villes européennes, dont la Belgique). Ce programme vise également à réduire ces disparités et à juger de l'efficacité des fonds structurels. Recherche et transmission des données suivantes au SPF : nombre de théâtres, fréquentations et audiences, jauges, pour les villes de Charleroi, de Namur et du Noyau de Liège et la Région de Bruxelles capitale, pour l'année de référence 2008.

Ressource – Equipe interne

Valorisation – Réponse donnée à la DGSIE

2.1.1.10. Contribution au « Bilan Culture ». Edition 2010 (PP)

Objet – Cette cinquième édition du « Bilan Culture » est le fruit de la collaboration de plusieurs Services et secteurs de la FWB. La Direction de la Recherche (Secrétariat général) a coordonné l'édition de la publication, réalisé la partie consacrée aux budgets de la Belgique fédérale et coordonné la production des Flux financiers qui fut l'œuvre de l'Administration de la Culture, d'une part, et de l'Audiovisuel et Multimédias, d'autre part. L'Observatoire des Politiques culturelles, quant à lui, a pris en charge l'évolution des budgets en FWB. Les liens utiles et les informations complémentaires sont disponibles sur le site de l'Observatoire : www.opc.cfwb.be

Ressource – Equipe interne

Partenariat – Administration et Direction générales de la Culture, Service de la Recherche du Secrétariat général

Valorisation – Publication du bilan culture, Edition 2010

2.1.1.11. Cartographie des opérateurs culturels subventionnés en Fédération Wallonie-Bruxelles (JPM, puis ARG)

Objet – Suite aux demandes émanant du Gouvernement ou d'un membre de celui-ci, l'Observatoire des Politiques culturelles, en étroite collaboration avec l'ETNIC³, est chargé de produire des travaux de cartographies. Ces derniers permettent une lecture d'ensemble rapide

³ En effet, l'OPC ne possédant pas les moyens techniques requis dans ce domaine, la cartographie est réalisée par Monsieur ABDELKHALED Abdelkrim, cartographe à l'ETNIC, sur base des données fournies par l'OPC.

et exhaustive de l'offre culturelle (pour les secteurs culturels sélectionnés), eu égard à la situation socioéconomique de la FWB, selon une répartition territoriale par Commune.

Sur la période d'activités concernée par le présent rapport, plusieurs demandes d'exploitation partielle de la base de données, créée en 2007, ont été formulées. A chaque fois, ces demandes impliquent pour l'OPC de veiller à la mise à jour des données mobilisées⁴, voire de procéder à de nouvelles recherches pour des cartes pour lesquelles les données n'ont pas encore fait l'objet de compilation⁵.

Ressource – Equipe interne

Partenariat – ETNIC, Administration et Direction générales de la Culture

Valorisation

- Projection cartographique de l'offre culturelle lors du bilan public du Conseil des Musées et des Institutions muséales
- Cartographies pour le secteur des Centres culturels

2.1.2. PRATIQUES DE LA CULTURE

2.1.2.1. Etude sur les « pratiques culturelles » de la population belge francophone (MG)

2.1.2.1.1. Pratiques culturelles de la population en Fédération Wallonie-Bruxelles (2010-2011)

Objet – L'enquête générale sur les pratiques et consommations culturelles (IPSOS 2008), réalisée par l'Observatoire des Politiques culturelles, nous documente de manière assez complète, sur le plan quantitatif, quant aux comportements, goûts et usages des temps libres de la population en FWB. Cette étude a fait l'objet d'une première publication qui présente les grandes tendances et caractéristiques de ces pratiques en prenant la mesure de leur évolution entre 1983 et 2007 (OPC-CRISP 2009)⁶. Dans un second temps, un examen approfondi des données a fait l'objet de plusieurs rapports⁷ (ULB, Institut de Sociologie- METICES/ GERME 2010-201, marché public) qui portent, pour l'essentiel, sur la création d'indicateurs synthétiques (analyses factorielles), construisant des « faisceaux de pratiques proches », qui permettent de mieux décrire et comprendre les caractéristiques et les comportements culturels des individus par type de pratiques et par type de publics, ainsi que sur la construction d'une typologie des consommations culturelles (analyse de correspondances multiples). Ces études explorent différentes thématiques, telles que l'analyse des liens entre la culture et les différents éléments identitaires sociodémographiques : l'âge, le genre, le niveau d'éducation, le niveau

⁴ Le Service général du Patrimoine culturel et des Arts plastiques a fait appel à l'Observatoire en mai 2011, dans le cadre de la préparation du Conseil des Musées et des Institutions muséales (travaux en vue de la présentation par projection power-point de la cartographie des Musées en Fédération Wallonie-Bruxelles). Cette répartition se déclinait sur quatre fonds de carte distincts, à savoir, par cluster, par densité de la population, par revenu médian et par taux de chômage. Une cinquième carte permettait d'identifier les Communes et les Provinces.

⁵ A la demande de la Cellule « Culture » auprès du Cabinet de Madame la Ministre Fadila LAANAN, l'Observatoire s'est vu chargé, en mars 2011, de la réalisation d'une cartographie relative aux Centres culturels actifs en Communauté française. Plus spécifiquement, cette demande concernait la réalisation de trois cartes reprenant les Centres culturels sur trois fonds de cartes différents, à savoir, leur répartition géographique par Commune, par Arrondissement administratif et par Arrondissement électoral.

⁶ Guérin Michel, Pratiques et consommation culturelles en Communauté française, CRISP, septembre 2009

⁷ Laurie Hanquinet, Louise Cailler, Dirk Jacobs, Jean-Louis Genard : « *Dissonance et omnivorité* », « *Examen approfondi des pratiques culturelles* », « *Création des indicateurs synthétiques* », « *Participation culturelle et facteurs géographiques* », rapports de recherche, ULB, décembre 2010.

d'éducation de la mère, le statut professionnel et le fait d'habiter dans un environnement urbain ou non, de manière à identifier les variables sociodémographiques qui influencent le plus ces pratiques culturelles. Elles s'appuient notamment sur les travaux de Bourdieu, Lahire, Donnat et Peterson, en établissant le portrait des individus qui développent des pratiques dissonantes et consonantes, identifient l'hétérogénéisation de ces pratiques et mettent à jour les variables qui influencent ces choix.

Marché public – Par appel d'offres

Partenariat – Administration et Direction générales de la Culture Culture (comité d'accompagnement)

Valorisation

Publications prévues dans les semaines à venir :

- Courrier hebdomadaire du CRISP (Divisions culturelles en FWB – Le rôle de la position sociale sur la participation culturelle, ULB, L. Hanquinet, L.Callier, J.L. Genard)
- Publication interne à l'adresse des opérateurs culturels (OPC), décembre 2011
- Article scientifique proposé à la revue « Urban Geography » (www.bellpub.com) *Elaborating Bourdieu's field analysis in urban studies : A cultural map of Brussels* (Laurie Hanquinet, Mike Savage - York European Centre for Cultural Exploration, Sociology, the University of York -, Louise Callier - Group of research on Ethnic Relations, Migration and Equality (GERME), Université Libre de Bruxelles)
- Synthèses en ligne sur le site de l'OPC
- Exposés à l'invitation d'institutions culturelles de la FWB (4)
- Exposés dans le cadre de cours donnés dans plusieurs institutions d'enseignement supérieur et universitaire (3)

2.1.2.1.2. Enquête qualitative sur les pratiques culturelles en Fédération Wallonie-Bruxelles (Novembre 2011-décembre 2012) – (MG)

Objet – Si l'ensemble des données et analyses présentées ci-dessus constitue un apport essentiel pour la compréhension des pratiques de la population en FWB, ces analyses, limitées au portrait statistique, ne nous permettent pas d'interpréter le sens, la motivation, le bénéfice, voire le désintérêt des individus et des groupes pour le choix de ces pratiques.

Ainsi, tenant compte des recommandations émises dans l'étude préliminaire⁸ visant à ajouter des éléments de compréhension et d'interprétation aux chiffres récoltés, il importe dès lors de compléter ces études par une approche qualitative, plus compréhensive, dans le but d'obtenir des résultats plus forts et plus différenciés dans leurs contenus. Il s'agira en effet de mieux apprécier « ce qui fait culture » pour une population donnée, de comprendre les relations éventuelles entre les différentes expériences culturelles qui s'élaborent de la sphère intime à la sphère marchande. Au-delà des questions de fréquentation et de choix qui sont couvertes par l'enquête générale, cette étude abordera notamment de manière approfondie les questions portant sur la transversalité des pratiques, ainsi que le biais par lequel les gens arrivent à l'expression artistique ou à la pratique culturelles (par quel média, par quel réseau d'influence, par quel opérateur ou quelle structure), ainsi que d'évaluer l'influence de l'école. Dans le même ordre d'idées, il sera intéressant d'identifier les éléments catalyseurs (effet d'entraînement,

⁸ Les pratiques et consommations culturelles en Communauté française. Un état des lieux. Rapport final. Mai 2006. Recherche menée par Le Groupe de Recherche Sociologique-Action-Sens (GReSAS), Les Facultés Universitaires Catholiques à Mons (FUCaM), Le Centre de Sociologie de l'Education, Université libre de Bruxelles (ULB), IHECS Formation, Institut des hautes Etudes des Communications sociales, Haute Ecole Galilée (Département social) et dirigée par Frédéric Moens.

notion de passeur, notion de confiance par rapport à un choix, effet de groupe, ...) et de questionner la socialisation des comportements en situant les pratiques culturelles par rapport aux étapes de la vie.

Marché public – Par appel d’offres en cours (novembre 2012) – Fin de l’étude en décembre 2012

Partenariat – Administration et Direction générales de la Culture (comité d’accompagnement)

Valorisation

- Publication(s) spécifique(s) en 2013
- Séminaire(s) interne(s) Administration générale de la Culture en 2013

2.1.2.2. La « Diffusion » dans les Centres culturels (MG)

Objet – L’Administration de la FWB ne dispose pas aujourd’hui d’une représentation de la diffusion et de la création dans les Centres culturels, ni d’outils permettant de suivre et de mesurer avec précision ce phénomène de « diffusion et de création » dans les institutions qu’elle soutient et, en particulier, dans le secteur des Centres culturels, dont une des missions consiste notamment à assurer la diffusion des œuvres. Les bases de données existantes collectent une information partielle, globalisée ou sectorielle, qui ne recouvre pas entièrement l’activité de diffusion des Centres culturels. Cette information ne fait donc pas l’objet d’un repérage général et d’un traitement systématique par les Services de l’Administration. Il est par conséquent impossible à ce jour de se faire une représentation complète de la situation de la diffusion et de la création dans les Centres culturels, d’en connaître la dynamique et d’en dégager les principales caractéristiques. L’Administration se trouve dès lors démunie lorsqu’elle est confrontée aux questions cherchant à établir une typologie du type de spectacles programmés dans les Centres culturels, la fréquentation des publics, les liens à établir entre l’aide à la création et la diffusion, la durée de vie d’un spectacle, etc.

L’objectif de cette étude est double :

- réaliser un état des lieux de la diffusion et de la création en (co)production des « Arts vivants » pour l’année 2008 dans les Centres culturels reconnus de la FWB ;
- compléter cet état des lieux par une étude de faisabilité d’une base de données collectant les informations utiles. Cette base de données devra permettre d’établir à tout moment un état des lieux de la diffusion et de la (co)production dans les Centres culturels de la FWB.

Marché public – Par appel d’offres attribué au CIFO (Centre interuniversitaire de Formation Permanente)

Partenariat – Administration et Direction générales de la Culture, Service de la Diffusion de la Direction générale des Arts de la Scène, Service de l’Inspection générale de la Culture, Comité d’accompagnement composé de directions de Centres culturels

Valorisation

- Publication et diffusion en avril 2011 (Michel Guérin, OPC)
- Présentation des résultats de l’étude au Cabinet de Madame la Ministre Fadila Laanan
- Présentation de l’étude lors de la rencontre annuelle des Centres culturels
- Présentation de l’étude lors d’un séminaire organisé par ASSPROPRO

2.1.2.3. Festivals en Europe (MG/BR)

Objet - Dans le suivi de la publication sur les pratiques culturelles en Communauté française Wallonie-Bruxelles (2009), l'OPC a été invité, en décembre 2010, par l'Université de Montpellier et « France Festivals⁹ » à participer à un colloque présentant les résultats d'une étude réalisée par Emmanuel Négrier (CNRS Montpellier) sur les publics des Festivals de musique (contemporaine et classique)¹⁰. Constatant l'intérêt d'élargir cette étude à l'échelle européenne, les participants ont accepté, à l'invitation de la Fédération Européenne des Festivals, qui a son siège à Bruxelles, de poursuivre cette recherche.

Le projet de coopération sur les Festivals d'Europe a pour objectif de produire une connaissance commune des politiques festivalières, des grands indicateurs d'activité artistique, culturelle et économique des festivals en Europe, ainsi que de leur management et développement territorial. Il s'adresse à un panel de 450 festivals, répartis sur une dizaine de pays. Il entend constituer une première base de connaissances pour l'action qui pourra bénéficier à tout acteur situé aux différentes échelles d'intervention : festivals, autorités locales et régionales, nationales et européennes, publiques et privées. Il repose sur un partenariat intégré entre des fédérations nationales de festivals, des équipes de recherche reconnues dans le champ d'étude des politiques culturelles, et un organisme fédératif à l'échelle européenne : le REMA.

Le programme de recherche est mis en œuvre par une coordination scientifique constituée de Luis Bonet (Université de Barcelone- Espagne), Emmanuel Négrier (CNRS-Université de Montpellier- France) et Michel Guérin (OPC). Elle associe les équipes de chercheurs des pays participant à l'étude¹⁰.

Dans le cadre de cette étude, l'OPC réalisera l'étude complète des festivals en FWB, selon les axes développés ci-dessus, et approfondira la recherche en ajoutant une analyse des publics en lien avec la recherche qualitative évoquée dans une fiche précédente.

Ressource – Equipe interne

Partenariat

- En interne à l'Administration de la FWB, l'OPC associe l'Administration générale de la Culture et le secteur de la diffusion du Service général des Arts de la Scène.
- En FWB, l'OPC a pour partenaire principal le « Festival de Wallonie »
- Pour la Belgique et à la demande de « Festival van Vlaanderen », l'OPC réalisera le travail d'enquête auprès des festivals se déroulant en Flandre.
- Pour la coordination scientifique, l'OPC est associé aux Universités de Montpellier et de Barcelone.
- En Europe, sont associés des universités, centres de recherches et observatoires de politiques culturelles, pour les 10 pays engagés dans cette étude.

Valorisation

- Publication et symposium européen prévus au printemps 2013. A la demande de « France Festival », nous examinons la possibilité de l'organiser en FWB, en partenariat avec la Communauté flamande et le Ministère de la Culture en France.
- Publication spécifique aux festivals et publics des festivals en FWB (décembre 2013).

⁹ Fédération française des festivals internationaux de musique - www.francefestivals.com

¹⁰ Emmanuel Négrier, Les publics des festivals, Ed Michel De Maulde, Paris, 2010

2.1.2.4. Les « Chiffres Clés en Fédération Wallonie-Bruxelles » (ARG)

Objet – Dans le cadre de la mise en œuvre du plan API et afin de répondre aux besoins d'informations non seulement des autorités publiques mais aussi du grand public, cette nouvelle initiative vise à faire connaître la FWB. Elle offre une vue panoramique de notre Institution à l'aide de chiffres clés en lien avec ses compétences. Il est aussi essentiel pour les étudiants, les chercheurs et tous ceux qu'une vue globale et détaillée intéresse de disposer de chiffres cohérents et compilés.

Pour ce qui est du domaine de la Culture, l'Observatoire contribue à cette première édition en livrant, à partir des dernières données disponibles, les grandes tendances des pratiques culturelles en FWB, notamment les chiffres issus de l'enquête générale sur « *Les pratiques et consommations culturelles en Communauté française* » (2007). Cette enquête vise à rendre compte des évolutions en matière de démocratisation de la Culture, l'un des objectifs majeurs des politiques culturelles. Mais les pratiques culturelles intègrent aussi une multitude d'activités qui débordent l'offre publique et la Culture « cultivée ». C'est pourquoi ce chantier prend aussi en compte une série d'autres activités du temps choisi, telles que la pratique d'un sport, les sorties entre amis ou encore les promenades en famille...

Ressource – Equipe interne

Partenariat – Travail de synergie entre les différents Services de la FWB, Direction de la Recherche, l'IWEPS et l'ETNIC (Comité de statistique)

Valorisation – Publication des résultats dans « Les Chiffres Clés en Fédération Wallonie-Bruxelles » (une publication « grand public » contenant des séries statistiques, mises à jour de façon périodique ; au minimum annuel).

2.2. MISSION II

*Produire à la demande du Gouvernement de la Communauté française,
d'un membre de celui-ci ou d'initiative,
des analyses sur toute question relative aux politiques publiques de la culture*

2.2.1. LES ASSISES DU DEVELOPPEMENT CULTUREL TERRITORIAL (MG)

Objet – En janvier 2011, le Gouvernement de la Communauté française adoptait une note d'intention portant sur l'organisation d'Assises du développement culturel territorial. Cette note d'intention s'appuie sur les « Priorités culture » adoptées par le Gouvernement, à l'issue des Etats généraux de la Culture, sous la précédente législature, ainsi que sur la Déclaration de politique communautaire de l'actuelle législature.

L'enjeu des Assises du développement culturel territorial est d'initier une démarche participative pour penser avec les opérateurs culturels, les autorités locales, régionales et communautaire, une politique du développement culturel local et régional en poursuivant les objectifs suivants :

- désenclaver la culture et mutualiser les ressources des pouvoirs publics, tout en préservant l'autonomie des acteurs culturels
- organiser une plus forte coopération des acteurs culturels autour d'objectifs partagés
- permettre un meilleur accompagnement et une meilleure régulation de l'investissement public
- favoriser l'insertion de l'action culturelle au sein d'une réflexion plus globale du développement économique, social et culturel du territoire

L'objet de l'étude consiste à réaliser un relevé d'informations économiques, sociales, éducatives, territoriales et culturelles, en vue de fonder un diagnostic territorial permettant de réfléchir et de mettre en œuvre une politique culturelle territoriale touchant mieux les populations, sur base des défis que rencontre ce territoire. La démarche vise tant les opérateurs culturels en place que les pouvoirs publics locaux.

Marché public – Par appel d'offres attribué au SEGEFA (ULG), pour la collecte des données autres que « culturelles »

Partenariat – Cabinet de Madame la Ministre de la Culture, Administration et Direction générales de la Culture, Inspection générale de la Culture

Valorisation

- Collecte des données et production d'un diagnostic culturel par arrondissement électoral, pour l'ensemble de la FWB (de décembre 2010 à décembre 2013)
- Organisation des Assises par arrondissement
- Organisation de groupes de travail « Populations », « Territoires » et « Gouvernance », de manière à établir un diagnostic partagé, synthèse des travaux et recommandations dans le premier semestre 2013

2.2.2. EVALUATION DU FONDS ECUREUIL (MG/Maud Cuvelier de l'AGC)

Objet – A la demande du Cabinet de Madame La Ministre Fadila Laanan, l'OPC a réalisé l'évaluation du Fonds Ecureuil. Ce fonds a été mis en place par le Décret du 20 juin 2002, pour permettre à la Communauté française de se constituer des réserves pour l'avenir. L'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 19 octobre 2007 détermine les cas dans lesquels le Fonds Ecureuil peut octroyer des avances de fonds. Confrontés à des difficultés de trésorerie, bon nombre d'opérateurs culturels doivent faire appel à l'emprunt bancaire. En préfinançant sans intérêts dans les premiers jours de l'année la première tranche (80%) de la subvention accordée par la FWB, les opérateurs réalisent ainsi une économie substantielle. Les premières avances de fonds au secteur culturel ont été effectuées en janvier 2007 et concernaient uniquement des opérateurs des Arts de la Scène. En 2008, le dispositif a été étendu aux opérateurs des Lettres et du Livre et aux Arts plastiques. Enfin, en 2009, les Centres culturels ont pu en bénéficier.

L'objet de l'évaluation consistait à chiffrer l'évolution du recours au Fonds Ecureuil par les opérateurs culturels et à calculer l'économie ainsi réalisée.

Ressource – Interne et Administration générale de la Culture

Partenariat – Administration générale de la Culture

Valorisation – Rédaction d'un rapport à l'adresse du Cabinet de Madame la Ministre Fadila Laanan

2.2.3. DROIT ET CULTURE (RdB)

Objet – Ces dernières années, le référentiel des droits fondamentaux des êtres humains est clairement monté en puissance dans une série de politiques publiques. Pour ce qui concerne les politiques culturelles en FWB, le référentiel de la déclaration universelle des droits de l'homme des Nations Unies ou celui de la Convention de sauvegarde des libertés fondamentales et des droits de l'homme du Conseil de l'Europe ont déjà été pris en compte dans les décrets relatifs aux Arts de la Scène, aux Centres culturels, à l'Education permanente, etc.

Au cours des dix dernières années, à la faveur des débats relatifs à la diversité culturelle et à la protection des droits des minorités culturelles, la question des « droits culturels » a suscité un plus grand intérêt ; notamment dans les enceintes internationales (Nations Unies et Union européenne), voire même, plus récemment, sur un plan académique (Charte de Fribourg, doctorats). Les relations entre droits culturels et politiques culturelles restent à explorer, en particulier pour évaluer les implications concrètes de ces diverses déclinaisons. Les droits culturels apparaissent à présent comme une catégorie de droits – ou plus exactement une « nébuleuse » de droits – qui regroupe notamment : le droit à l'éducation, le droit de bénéficier du progrès scientifique et de ses applications, ou encore le droit de bénéficier de la protection des intérêts moraux et matériels découlant de toute production scientifique, littéraire ou artistique et la liberté scientifique et culturelle. Cette catégorie aux contours flous englobe également les droits linguistiques, la liberté de culte et le très controversé « droit à l'identité culturelle ».

Dans l'avant-projet de décret relatif aux Centres culturels, les droits culturels sont, en particulier, appelés à constituer un nouveau référentiel de missions d'actions culturelles. L'idée de l'avant-projet de décret est de définir la contribution au développement culturel territorial des Centres culturels comme étant la « mise en œuvre des conditions de l'exercice effectif des

droits culturels par les populations d'un territoire ». Ainsi, les auteurs estiment que les missions des Centres culturels reconnus en FWB pourraient être décrites « en déclinaison des droits culturels énoncés par la Déclaration de Fribourg ».

Afin de participer à la clarification des enjeux des débats, l'Observatoire a entrepris un travail de veille documentaire et a commandé une première note de travail à Céline Romainville (UCL). Dans la perspective de la réforme du décret des centres culturels, ces travaux documentaires donnent un aperçu théorique du droit à la culture en envisageant l'impact d'une référence à ce droit dans le décret. Il propose également des notices bibliographiques concernant les droits culturels et le droit à la culture, permettant ainsi de faire le point sur l'état de la littérature relative à ces matières et des perspectives qu'elle inaugure.

Ressource – Bon de commande (Article) pour fin 2011

Valorisation

- Publication sur le site de l'OPC
- Diffusion aux groupes de travail qui sont mis en place dans le cadre de la réforme du décret relatif aux Centres culturels

2.3. MISSION III

*Assurer une fonction de veille documentaire relative :
aux politiques publiques de la culture et aux pratiques culturelles (article 3, 1° et 2°)
et plus particulièrement aux outils d'évaluation des politiques culturelles
et aux outils d'aide à la décision en Communauté française (article 3, 5°).*

2.3.1. EVALUATION DU DECRET DE L'EDUCATION PERMANENT (MG)

Objet – En application de l'article 22 du décret du 17 juillet 2003 sur l'action associative dans le champ de l'Education permanente, lequel prévoit que le Gouvernement :

- procède à une évaluation du présent décret dans les six ans à dater de son entrée en vigueur et ensuite tous les cinq ans,
- attribue à l'Observatoire des Politiques culturelles la mission de piloter ce processus d'évaluation, en association avec le Conseil supérieur de l'Education Permanente,
- définit les modalités de cette évaluation.

Et, dans le suivi des objectifs repris dans la Déclaration de politique communautaire (2009) et des modalités fixées par Madame la Ministre, cette évaluation doit aboutir à la formulation d'un certain nombre de recommandations, lesquelles pointeront les difficultés d'application rencontrées dans la mise en œuvre du décret, apporteront des solutions adéquates pour clarifier les règles applicables dans une optique de simplification, d'égalité de traitement et de transparence.

Le cahier des charges fixait les objectifs suivants :

1. Réaliser une « photographie générale » du secteur de l'Education permanente, qui permettra de le saisir dans son ensemble, en rendant visibles les principaux mouvements intervenus dans le passage du décret 76 au décret 2003.
2. Procéder à une analyse approfondie de deux thématiques qui traversent ce décret et posent un certain nombre de questions dans leur mise en œuvre, soit celle relative à « la quantification » et celle concernant la « territorialité ».
3. Construire la méthodologie et les outils qui devront être déployés pour procéder à l'évaluation du décret en 2015.

Marché public – Par appel d'offres : septembre 2010 à novembre 2010, attribué à l'association GIRSEF (UCL) - Sonecom

Partenariat – Administration et Direction générales de la Culture, Service de l'Education permanente, Service général de l'Inspection de la Culture, Conseil supérieur de l'Education permanente

Valorisation

- Publication et présentation d'un rapport et recommandations adressées à Madame la Ministre de la Culture de la FWB, pour novembre 2011
- L'évaluation est communiquée au Parlement de la FWB par le Gouvernement

2.3.2. EVALUATION DE LA POLITIQUE D'ALPHABETISATION DES ADULTES EN FEDERATION WALLONIE-BRUXELLES (MG)

Objet – En FWB, l'alphabétisation des adultes est mise en œuvre au travers d'un faisceau de politiques qui dépendent d'institutions et d'administrations différentes (les Régions Bruxelloise et Wallonne, la FWB). Un relevé récent dénombre, toutes institutions confondues, 9 administrations distinctes pour 34 dispositifs réglementaires (textes législatifs, décrets) et mesures (appels à projets, plans, conventions,...), à partir desquels s'organise l'action d'alphabétisation. Une analyse plus détaillée distinguait pour ces politiques (à l'exception de celles relevant de la Région bruxelloise) 7 axes déclinés en modes d'action distincts et 16 objectifs spécifiques majeurs.

L'évaluation doit conduire à :

- Rendre compte du modèle analysé comme un système d'action cohérent et complet. Le cas échéant, mettre à jour les incohérences, manques, faiblesses et redondances du système.
- Formuler des recommandations qui permettront de mieux coordonner les dispositifs réglementaires, d'harmoniser et de réguler le rapport entre l'offre et la demande et la mise en œuvre, pour améliorer l'efficacité des politiques dans le champ de l'alphabétisation.
- Formuler un ensemble de critères et indicateurs communs pour l'évaluation des résultats de l'action d'alphabétisation, système qui devra rester cohérent et complémentaire aux autres indicateurs de résultats évaluant l'atteinte d'objectifs autres que ceux qui sont spécifiques à l'action d'alphabétisation.

Ces critères se baseront notamment sur l'exploitation de la base de données alphabétisation, dans la perspective de la mise en place d'un processus permanent d'évaluation, alimenté par et au bénéfice des acteurs.

Marché public conjoint (FWB, Région Wallonne, Commission communautaire française de la Région de Bruxelles-Capitale), par appel d'offres en cours - Echéance Juin 2012

Partenariat

- Comité de pilotage de l'alphabétisation des adultes en FWB
- Les administrations, services et institutions suivantes :
 - FWB (Education permanente, Promotion sociale, Egalité des Chances)
 - Région Wallonne (Direction générale opérationnelle des pouvoirs locaux, Action sociale et Santé du SPW, Direction des politiques transversales Région/FWB, Forem)
 - La Cocof (Secteur de la cohésion sociale, la formation professionnelle, Bruxelles Formation)
 - Lire et Ecrire, FWB, Bruxelles et en Région Wallonne
 - L'Institut Wallon de l'Evaluation, de la Prospective et de la Statistique
 - La Commission consultative Formation Emploi Enseignement
 - Les représentants des Ministres représentés dans la Conférence interministérielle (7)

Valorisation

- Présentation d'un rapport de conclusions
- Recommandations au Comité de pilotage et à la Conférence interministérielle

2.3.3. ACQUISITION, CLASSEMENT, INDEXATION ET CONSERVATION DE RESSOURCES DOCUMENTAIRES CONSACREES AUX POLITIQUES PUBLIQUES, AUX PRATIQUES ET AUX SECTEURS DE LA CULTURE (BR)

Le Centre de documentation de l'OPC compte actuellement plus de 4 000 documents papier ou numérisés : livres, revues, dossiers thématiques, revue de presse numérisée, rapports, mémoires, textes législatifs, ...

Il répond à une double vocation d'information :

- recherches bibliographiques et documentaires internes, destinées aux chercheurs de l'Observatoire
- accueil des publics extérieurs spécialisés : chercheurs, enseignants, étudiants, journalistes, ..., et stagiaires (essentiellement des étudiants en gestion culturelle). Réponses aux demandes d'information adressées par courriel ou par téléphone.

Il assure une veille documentaire relative à des thématiques particulières : des recherches systématiques de documents et de publications sont effectuées, en vue de réunir le maximum d'informations sur, entre autres, l'évaluation et les outils d'aide à la décision en matière de politiques publiques de la culture, les droits culturels, les statuts, les métiers et l'emploi dans les secteurs culturels, les politiques publiques de la culture(s) et recherches en ces matières, les pratiques culturelles, l'accès à la culture.

Les ressources documentaires sont accessibles via la base de données documentaires et le site web de l'Observatoire.

2.3.3.1. Base de données documentaires

Objet – Pour pouvoir effectuer certaines tâches documentaires difficilement réalisables avec le logiciel Access, utilisé jusqu'alors pour la base de données, d'une part ; pour répondre aux besoins documentaires du chantier "Histoire des politiques culturelles en Fédération Wallonie-Bruxelles" (voir page 27), d'autre part, l'acquisition d'un logiciel de bases de données relationnelles était nécessaire.

Marché public – Par appel d'offres, attribué début 2010 aux Archives et Musée de la Littérature (AML) et à leur logiciel « Plume », interface de gestion de bases de données relationnelles.

Valorisation – Après des adaptations nécessaires entre certains champs de la base de données documentaires des AML et de l'ancienne base de l'OPC, importation de nos fiches dans la nouvelle base de données. En mai 2010, mise en ligne de la nouvelle base de données et du moteur de recherche « Plume », sur le site de l'OPC. Encodage régulier des nouvelles acquisitions.

2.3.3.2. Site web

Actualisation régulière du site, ajouts et développement de nouvelles rubriques. Fin 2011, une réflexion sera menée en interne, sur la nouvelle organisation du site (voir perspectives 2012-2013).

2.3.3.2.1. Bibliothèque numérique (BR / RdB)

Objet – En lien avec le chantier "Histoire des politiques culturelles en Fédération Wallonie-Bruxelles", il s'agit d'effectuer la recherche, la collecte, la numérisation et la mise en ligne d'une bibliothèque des textes et documents majeurs qui témoignent des politiques publiques de la culture en FWB. Le programme vise à rechercher, inventorier, créer un fonds documentaire, établir un choix des objets destinés à être numérisés, numériser, réunir les conditions légales et techniques, pour rendre accessibles, via le web, des textes légaux, des livres et des documents qui sont jugés « essentiels » pour favoriser l'étude, l'analyse et la connaissance des enjeux et des réalités des politiques publiques de la culture en FWB.

Ressource – Equipe interne

Partenariat – Délégation générale à la numérisation des patrimoines culturels

Valorisation – Mise en ligne de la bibliothèque numérique sur le site web de l'OPC

2.3.3.2.2. Photothèque numérique (BR / RdB)

Objet – En lien avec le chantier "Histoire des politiques culturelles en Fédération Wallonie-Bruxelles", il s'agit de rechercher, collecter, numériser et mettre en ligne une photothèque de l'iconographie relative aux acteurs, aux organisations et aux événements majeurs des politiques publiques de la culture en FWB. Le programme vise à rechercher, à inventorier, à créer un fonds documentaire, à établir un choix des objets destinés à être numérisés, à numériser, à réunir les conditions légales et techniques, pour rendre accessibles, via le web, des images, des photos et des documents iconographiques qui sont jugés « essentiels » pour illustrer et rendre visibles les politiques publiques de la culture en FWB.

Ressource – Equipe interne

Partenariat – Délégation générale à la numérisation des patrimoines culturels

Valorisation – Collecte, numérisation et stockage de documents iconographiques en vue de les intégrer dans la base de données (voir Perspectives)

2.4. MISSION IV

*Travaux de recherches relatifs
à l'histoire des politiques publiques de la culture
en Communauté française (article 4)*

2.4.1. HISTOIRE DES POLITIQUES CULTURELLES EN FEDERATION WALLONIE-BRUXELLES. ACTEURS , ORGANISATIONS ET SYSTEMES DES POLITIQUES PUBLIQUES DE LA CULTURE DE 1965 A 2015

Ce chantier a été proposé dans les perspectives de travail 2007-2009 de l'OPC. Il répondait à une demande du Cabinet de Madame la Ministre de la Culture, ainsi qu'à l'une des missions attribuées à l'OPC par son arrêté fondateur : construire et rendre accessibles les éléments d'histoire des politiques publiques de la culture (arrêté du 26 avril 2001, article 4).

Limité à la période qui va de 1965 à 2015, c'est-à-dire les cinquante premières années du Ministère de la culture francophone, le chantier consiste à récolter, traiter et rendre accessibles, par plusieurs voies :

1. Des données historiques portant sur les « **acteurs** » : personnes physiques (ministres, chefs de cabinet, hauts fonctionnaires, directeurs de services, responsables d'institutions ou d'organisations subventionnées, mandataires politiques, présidents et membres des instances d'avis, journalistes, pédagogues, chercheurs et écrivains en ces matières, ...).
2. Des données historiques portant sur des **organisations** - que nous appelons aujourd'hui « opérateurs » - impliquées ou concernées par les politiques publiques de la culture (autant les gouvernements, les cabinets ministériels, les services de l'administration, que les institutions culturelles et les associations culturelles subventionnées ou les entreprises culturelles, ...).
3. Des données historiques et critiques portant sur les **politiques culturelles** elles-mêmes : il s'agit donc de décrire ces politiques, leurs modalités, leurs finalités, leurs objectifs, les moyens légaux et économiques mis en œuvre pour leur réalisation, leurs résultats.
4. Des données **bibliographiques** relatives aux publications écrites par des acteurs, opérateurs, politiques, ... ou dont ceux-ci en sont le sujet, des données relatives à des images, sons, vidéos, ... liées à ces différents supports multimédias.

Les années 2010-2011 ont été consacrées, premièrement, à la collecte des données relatives à l'un ou l'autre secteur de la culture, choisi en concertation avec le comité de pilotage ; deuxièmement, à l'encodage de ces données dans le logiciel de bases de données ; et troisièmement, à la valorisation des sources historiques écrites, sonores et visuelles des politiques culturelles.

Partenariat – Un Comité de pilotage du chantier a été mis en place et est composé du Secrétariat général, de l'Administration et de la Direction générales de la Culture, de la Délégation générale à la numérisation des patrimoines culturels, du Service des Archives, du Centre de Documentation administrative, du Service général de l'Audiovisuel et des Multimédias, du Service général de l'Inspection de la Culture, de la Cinémathèque, de la Direction de l'Egalité des Chances.

2.4.1.1. Programme 1 : Base de données biographiques et historiques (RdB/BR/JGL)

Objet – Il s’agit de réaliser une base de données relationnelle consacrée aux acteurs, aux organisations et aux ressources documentaires des politiques publiques de la culture(s) en FWB. Le programme vise à concevoir et à adopter, de manière coordonnée, les caractéristiques, les statuts, les formats, les règles de validité des divers niveaux d’informations qui constitueront l’architecture première de la base de données qui sera utilisée par les chercheurs du chantier pour collecter, stocker, traiter et mettre en relation les données d’informations relatives aux acteurs (personnes physiques), aux organisations (personnes morales) et aux ressources documentaires.

Marché public – Par appel d’offres – attribué aux Archives et Musée de la Littérature (AML) (2009 – fin 2011)

Partenariat – Les Services associés au Comité de pilotage du chantier (voir page 27) sont sollicités et contribuent utilement aux travaux, selon les nécessités du programme. Pendant la phase consacrée à l’histoire des Centres culturels, un groupe de travail réunit le Service des Centres culturels, l’Inspection de la Culture, l’Association des Centres culturels, ASSPROPRO, l’Administration de la COCOF, des représentants de la Commission des Centres culturels.

Valorisation – Le travail de la période 2010-2011 consiste en un développement interne de l’instrument qui permettra des valorisations dès l’année 2012 (voir « Perspectives »)

2.4.1.2. Programme 2 : Histoire orale des politiques culturelles (RdB/JGL)

Objet – L’histoire des politiques culturelles ne peut faire l’impasse sur une approche qualitative des représentations des différents acteurs de la culture. Il s’agit dès lors d’envisager une approche constructiviste des faits reposant sur les diverses sources disponibles, dont notamment les témoignages oraux. En l’état, il n’existe pas de recueil systématisé de témoignages oraux des politiques culturelles en FWB, c’est pourquoi l’OPC entame la mise sur pied d’un programme d’Histoire orale des politiques culturelles. La première étape, initiée en 2011, consiste à réaliser une étude préparatoire (marché de services), portant sur les caractéristiques techniques, juridiques et scientifiques du recueil des sources orales de l’histoire. En 2012, des récoltes de témoignages oraux des politiques culturelles seront mises en œuvre (marché de services).

Marché public – Par appel d’offres (novembre 2011 - fin de l’étude en mai 2012)

Partenariat – Les Services associés au Comité de pilotage du chantier (voir page 27) sont sollicités et contribuent utilement aux travaux, selon les nécessités du programme. Egalement, la Direction générale des Arts de la Scène.

Valorisation – La période 2010-2011 consiste en des travaux méthodologiques préparatoires à la collecte de témoignages qui débutera en 2012 (voir « Perspectives »)

2.4.1.3. Programme 3 : Etudes historiques et analyses critiques (RdB/JGL)

Objet – Il s’agit de réaliser des commandes d’études historiques, de recherches multidisciplinaires et d’analyses critiques relatives à certaines problématiques historiques des politiques publiques de la culture en FWB. Le phasage du chantier a établi un découpage par domaines de la Culture ; le domaine des Centres culturels a été déterminé prioritaire jusqu’en 2012.

Marché public par appel d'offres – Approche juridique des Centres culturels en FWB, marché attribué au CRECO (décembre 2010 - fin de l'étude en novembre 2011). Histoire des métiers de la médiation des arts et de la culture dans les Centres culturels reconnus par la FWB (à attribuer en décembre 2011- fin de l'étude en septembre 2012).

Partenariat – Les Services associés au Comité de pilotage du chantier (voir page 27) sont sollicités et contribuent utilement aux travaux, selon les nécessités du programme. Pendant la phase consacrée à l'histoire des Centres culturels, un groupe de travail réunit le Service des Centres culturels, l'Inspection de la Culture, l'Association des Centres culturels, ASSPROPRO, l'Administration de la COCOF, des représentants de la Commission des Centres culturels.

Valorisation – Les premiers travaux sont livrés fin 2011. Une publication au format vulgarisé sera accessible sur le site web de l'Observatoire, à partir du premier semestre 2012 (voir « Perspectives »)

2.4.1.4. Programme 4 : Sources historiques écrites des politiques culturelles (RdB/JGL/BR)

Objet – Ce projet s'inscrit dans la mission suivante de l'OPC : "Réunir et faire connaître les ressources disponibles traitant des politiques publiques de la culture et de leur évaluation". Il comporte actuellement trois volets : la réalisation d'une bibliographie thématique, un inventaire analytique du droit positif des politiques culturelles (décrets et arrêtés) et un inventaire des programmes des partis politiques en matière de culture.

La bibliographie vise à rassembler par thématique la littérature scientifique et experte traitant des politiques culturelles en Belgique francophone de 1965 à 2015.

Bibliographie "thématique" : il est question de catégories qui permettent au chercheur de prendre rapidement connaissance de l'état de l'art relatif à son objet de recherche. Ces thématiques se rapportent soit à un secteur culturel, soit à une catégorie d'analyse utile (administration, droit d'auteur, économie de la culture, diversité culturelle, etc.).

Le volet relatif au droit positif des politiques culturelles vise à inventorier les décrets et arrêtés de la Communauté française depuis 1972 jusqu'à aujourd'hui. Cet inventaire sera classé chronologiquement et par matière culturelle, permettant l'analyse de l'émergence des secteurs et sous-secteurs culturels et de l'évolution de l'activité législative.

Le volet relatif aux programmes des partis politiques en matière de culture consiste à les recueillir et les inventorier.

Ressource – Equipe interne

Partenariat – Les Services associés au Comité de pilotage du chantier (voir page 27) sont sollicités et contribuent utilement aux travaux, selon les nécessités du programme. Plusieurs centres d'archives et de documentation sont consultés ou collaborent ponctuellement aux recherches, notamment les centres d'archives des partis politiques, les centres de documentation des Parlements, les bibliothèques universitaires.

Valorisation – Les travaux réalisés durant la période 2010-2011 feront l'objet d'une valorisation à partir de l'année 2013 (voir « Perspectives »)

2.4.1.5. Programme 5 : Guides et Inventaires des archives des politiques culturelles de la Fédération Wallonie-Bruxelles (RdB/JGL)

Objet – Ce projet s'inscrit dans la mission suivante de l'OPC : "Réunir et faire connaître les ressources disponibles traitant des politiques publiques de la culture et de leur évaluation". Il s'agit de réaliser des guides et inventaires des archives publiques et privées disponibles aux Archives générales du Royaume et à la FWB, concernant les politiques culturelles en Belgique francophone, de 1965 à 2010. Ces guides reprendront la description des fonds d'archives relatifs aux politiques culturelles et les inventaires décriront exhaustivement le contenu exact des fonds, ce qui leur permettra d'être ouverts à la recherche scientifique. A titre comparatif, la Communauté flamande dispose de plusieurs inventaires relatifs aux archives publiques des politiques culturelles à partir de 1850.

Marché public – Consacré à l'état des lieux des archives aux AGR : novembre 2011 - fin de l'étude en mars 2012

Partenariat – Les Services associés au Comité de pilotage du chantier (voir page 27) sont sollicités et contribuent utilement aux travaux, selon les nécessités du programme. Un partenariat avec les Archives générales du Royaume est également en cours d'élaboration.

Valorisation – Les travaux entrepris durant la période 2010-2011 doivent faire l'objet de développements internes qui seront valorisés progressivement au cours de la prochaine période (voir « Perspectives »)

2.4.1.6. Programme 6 : Chronologies des politiques culturelles en Fédération Wallonie-Bruxelles (RdB)

Objet – L'approche de l'histoire des politiques culturelles est complexe, notamment parce qu'elle est traversée par l'histoire des réformes institutionnelles de notre pays. Cette complexité a déjà été abordée par plusieurs biais, qu'il s'agisse des « séries chronologiques » des dépenses culturelles de la Communauté française, du répertoire des observations relatives à la culture dans les « Déclaration de politique communautaire » (DPC) depuis les origines de la FWB en tant qu'institution, ou encore de la cartographie des investissements en matière de culture et en FWB.

La poursuite de ce travail d'inventaire et de mémoire s'est réalisée par quatre listes qui ont été établies de sorte à éclairer chacune le chemin parcouru de 1958 à 2004 : une liste des Ministres de la Culture, une liste des Ministres de l'Enseignement artistique, la composition des Gouvernements de la Communauté française et les arrêtés de nomination et de répartition des compétences y afférents. Pour l'ensemble des documents, l'accent a été mis sur une reconstitution chronologique la plus exacte possible, malgré des données historiques parfois insuffisantes. Ont également été respectés les titres exacts conférés aux fonctions ministérielles. Les données recueillies dans le cadre de ces premiers travaux sur l'histoire des politiques culturelles seront intégrées aux bases de données conçues et utilisées dans le cadre du programme 1 du chantier. La future base de données permettra un tri des données biographiques et historiques, selon un critère chronologique. Cet outil permettra le développement du travail de production de chronologies.

Ressource – Equipe interne

Partenariat – Les Services associés au Comité de pilotage du chantier (voir page 27) sont sollicités et contribuent utilement aux travaux, selon les nécessités du programme. Egalement le

Service des Archives du Parlement de la FWB et le Centre de recherche et d'information sociopolitiques (CRISP).

Valorisation – Les quatre documents sont accessibles sur le site de l'OPC. Les données biographiques seront intégrées à la base de données développée dans le cadre du programme 1 (voir page 28) et seront accessibles via le site de l'Observatoire, dès juillet 2012

3. DIVERSES ACTIVITES DE L'OBSERVATOIRE DES POLITIQUES CULTURELLES, EN APPLICATION DE SES MISSIONS

3.1. ACTIVITES INTERNES A LA FEDERATION WALLONIE-BRUXELLES (ET RELATIONS AVEC LES SERVICES FONCTIONNELS ET LE CABINET)

3.1.1. Séminaires, colloques et journées d'étude

- Participation à la conférence d'Olivier Donnat à Bruxelles – FWB, 8 février 2010 (MG)
- Participation au bilan de l'audiovisuel, Bruxelles, Théâtre des Galeries, 5 avril 2011 (MG)
- Participation au Séminaire de l'Observatoire de l'Enfance, de la Jeunesse et de l'Aide à la Jeunesse, Ministère de la FWB, 23 septembre 2011 (MG)

3.1.2. Réunions sur les dispositifs d'informatisation

Participation à différentes réunions internes au Secrétariat général : comité statistique, task-force statistiques, comité de la recherche, groupes de travail internes relatifs à l'informatisation des données :

- « Mimésis », chantier transversal relatif à l'identification des tiers (RdB)
- Programme « Dicos » – Harmonisation des données d'information comptables des opérateurs culturels subventionnés

3.1.3. Participation aux Conseil et Commissions d'avis

Commission Consultative des Organisations de Jeunesse » des 9 juin, 12 septembre, 19 octobre, 16 novembre et 16 décembre 2011.

3.1.4. Participation aux Comités de pilotage et Comités d'orientation

- Comités de pilotage de l'alphabétisation des adultes en FWB (MG)
- Comités d'orientation et d'information des jeunes pour la recherche relative au « *redéploiement de l'Information aux Jeunes en FDW* » (MG + ARG)
- Comités de pilotage et d'accompagnement des différentes études en cours.

3.1.5. Réunions au Cabinet de Madame la Ministre Fadila Laanan

- Réunions « Etude sur le soutien à l'édition en FWB »
- Réunions régulières au Cabinet de Madame la Ministre Laanan, dans le cadre des études ou demandes spécifiques relatives à l'OPC
- Présentation des résultats de l'étude sur la diffusion dans les Centres culturels au Cabinet de Madame la Ministre Laanan, le 5 avril
- Réunions relatives à l'organisation des Assises du développement culturel territorial
- Réunions sur le projet de décret sur les Centres culturels.

3.2. ACTIVITES EXTERNES A LA FEDERATION WALLONIE-BRUXELLES

3.2.1. Séminaires, colloques et journées d'étude

- Journée d'étude « Wapi Culture », Intervention sur le développement culturel régional, 10 Juin, 2010, (MG)
- Présentation/intervention « Pratiques culturelles » 2010 (MG)
- Séminaire de préparation à l'étude sur les festivals en Europe (Bruxelles 26 et 27 Janvier 2010) (MG)
- Participation à la réunion d'ENCACT, préparation du colloque annuel (Bruxelles, 05 mars 2010) (MG)
- Intervention à Marchin, journée d'étude des Arts forains, Arts de la Rue, Arts du Cirque (18 mars 2010) (MG)
- Participation et intervention au Forum culture pour la présidence espagnole de l'Europe (Barcelone, 29, 30 et 31 mars 2010) (MG)
- Présentation de l'étude sur les pratiques culturelles à Court St Etienne, Centre culturel du Brabant wallon (31 mars 2010) (MG)
- Présentation de l'étude sur les pratiques culturelles à Namur, Institut supérieur de culture ouvrière, 19 avril 2010 (MG)
- Présentation de l'étude sur les pratiques culturelles, UCL, 17 mai 2010 (MG)
- Présentation de l'étude sur les pratiques culturelles, Mons, Pass, 18 juin 2010, consultance sur les publics
- Séminaire et intervention à Bologne dans le cadre de l'étude européenne sur l'observation de la culture, 07, 08, 09 juillet 2010(MG)
- Préparation du colloque européen sur Culture et pauvreté : organisation des séminaires avec des observatoires de la culture en Europe, 2010, (MG)
- Présidence de la journée d'étude sur l'alphabétisation des adultes en FWB, CERIA, 06 septembre, 2010, (MG)
- Séminaire et intervention à Bilbao dans le cadre de l'étude européenne sur l'observation de la culture, 08 et 09 septembre 2010, (MG)
- Participation et présentation de l'OPC au Forum d'ENCACT, Bruxelles, 06, 07, 08 octobre 11 2010 (MG)
- Co-organisation (OPC) du Forum européen et du jury des jeunes chercheurs en politiques culturelles en Europe, Bruxelles, Ministère de la FWB, 06 octobre 2010 (MG)
- Coopération avec l'IWEPS pour deux publications relatives à l'égalité H-F et à la jeunesse (données enquêtes pratiques culturelles). Voir coordonnées publications à l'OPC, octobre 2010 (MG)
- Participation au Colloque Européen sur « Culture et Pauvreté », dans le cadre de la présidence belge du Conseil de l'Europe. Intervention dans un atelier et rapport des travaux en séance plénière, Bruxelles, Botanique, 18 et 19 octobre 2010 (MG)
- Présentation de l'étude sur les pratiques culturelles, « Pratiques de lecture en CFWB », Centre de lecture publique du Brabant wallon, à Rixensart, 29 octobre 2010 (MG)
- Participation à la journée d'étude de l'IWEPS : « Evaluer une politique publique », Namur, 07 décembre 2010, (MG)
- Participation à la présentation de l'étude conduite par « Lire et Ecrire » sur l'évaluation de l'alphabétisation (apprenants), Ministère de la FWB, 10 décembre 2010 (MG)
- Accueil et présentation de l'OPC aux étudiants de l'Université de Grenoble (OPC et Pratiques culturelles), 14 décembre, Ministère de la FWB, 2010 (MG)
- Participation à un séminaire en Norvège (pour le compte de la DGC), 16 décembre 2010 (PP)
- Journée d'étude : « Les bassins de vie et territoires en Hainaut », 19 janvier, Mons 2011 (MG)
- Participation aux « Etats généraux de la culture à Bruxelles : Assises du développement culturel territorial à Bruxelles », Théâtre des Martyrs, 19 février 2011 (MG)
- Présentation de l'étude sur la diffusion dans les Centres culturels, Ath, 28 avril 2011 (MG)

- Exposé sur les pratiques et consommations culturelles, Master, Université de Mons, 03 mai 2011 (MG)
- Exposé aux FUCAM, Master, «Territoires et Espaces publics », 05 mai 2011 (MG)
- Préparation de la partie belge de l'étude sur les Festivals en Europe avec « Festivals de Wallonie et Vlaanderen Festivals », 13 mai 2011 (MG)
- Participation aux « Assises du développement culturel territorial », Namur, 14 mai 2011 (MG)
- Participation au bilan du Conseil des Musées, Namur, Maison de la Culture, 16 mai 2011 (MG)
- Séminaire « France Festivals », sur l'enquête européenne sur les festivals, Paris, 14 et 15 mai 2011 (MG)
- Présentation des résultats de l'étude sur la diffusion dans les Centres culturels, « ASSPROPRO », La Marlagne, 20 juin 2011 (MG)
- Participation aux « Assises du développement territorial », arrondissement de Thuin, -Barrage de l'Eau d'Heure, 15 septembre 2011 (MG)
- Séminaire « France Festivals », sur l'enquête européenne sur les festivals, Paris, 25 octobre 2011 (MG)
- Participation à la journée d'étude « Développement territorial et Innovation sociale », Sivry-Rance, 28 octobre 2011 (MG)
- Intervention à la journée d'étude sur les pratiques culturelles du troisième âge, Louvain-la-Neuve, 07 décembre 2011 (MG)
- Exposé sur l'évaluation des politiques publiques, Master, UCL, 07 décembre 2011 (MG)
- Participation au colloque organisé par l'ICCPR 2010, International Conference on Cultural Policy Research. Jyväskylä (Finlande), du 24-27 août 2010 (JGL)
- Participation à la Conférence "La culture et les politiques du changement", Culture Watch Europe. Bruxelles, 6-7 septembre 2010 (JGL)
- Journée d'études sur les logiciels de recherche qualitative, Université de Liège (en partenariat avec l'ARQ, association pour la recherche qualitative), 7 juin 2011(JGL)
- Participation au colloque organisé par l'AIMAC 2011, the 11th International Conference on Arts and Cultural Management, Antwerpen, 3-6 Juillet 2011 (JGL)
- 28 février 2011 : présentation du nouveau site « Aspasia » (annuaire du spectacle), réalisé par les Archives et Musée de la Littérature (BR)
- Intervention au Colloque du réseau EUROPA : « Culture et politiques en Europe : quelles valeurs préserver en temps de crise ? », 19 au 21/11/09, Limoges (PP)
- Participation à une réunion des partenaires et conférence du projet Tool Quiz, du 13 au 17/12/10 pour le compte de la DGC, (PP)
- Participation à une réunion des partenaires et conférence du projet Tool Quiz, du 9 au 11/02/11 pour le compte de la DGC, Stavanger (Norvège) (PP)
- Participation à la Rencontre-débat "Livre blanc sur les archives d'architecture au sein de la FWB", à Flagey, Bruxelles, le 30 septembre 2011 (JGL)

4. BIBLIOGRAPHIE DES PUBLICATIONS ET REALISATIONS DE L'OBSERVATOIRE DES POLITIQUES CULTURELLES

4.1. BIBLIOGRAPHIE DES PUBLICATIONS (EN PARTENARIAT OU NON)

- Contribution de Michel Guérin à la publication « La situation des jeunes en Belgique francophone. Photographie statistique ». IWEPS, sous la direction de Daniel Defays. 2010
- Contribution de Michel Guérin à la publication « Égalité entre les femmes et les hommes en Wallonie. Photographie statistique ». IWEPS, sous la direction de Daniel Defays et de Mathilde Colin. 2010
- Michel Jaumain, Caroline Houben, Jean-Patrick Masquelier, Philippe Pepin. Le Bilan de la culture. L'évolution des dépenses culturelles 1984 – 2007. Édition 2010
- Contribution de Michel Guérin à la publication « Le rôle futur des Observatoires culturels en Europe » : « L'observation de la culture en Belgique et en particulier dans la Communauté française Wallonie-Bruxelles ». 2010
- Contribution de Michel Guérin à la publication « Osservare la cultura. Nascita, ruolo e prospettive degli Osservatori culturali in Italia », sous la direction de Antonio Taormina. 2011
- Michel Guérin. Diffusion et soutien à la création des arts vivants dans les Centres culturels de la Communauté française Wallonie-Bruxelles. 2011

4.2. REALISATIONS

En septembre 2010, l'Observatoire des Politiques culturelles est présent à Bilbao (Espagne), à l'occasion d'un séminaire organisé dans le cadre du groupe de travail ENCATC (European Network of Cultural Administration Training Centres), « Policy group on Cultural Observatories and Cultural Information and Knowledge », qui a réalisé pendant plusieurs mois (de janvier à septembre 2010), une étude portant sur le rôle futur des observatoires culturels en Europe : « Monitors of Culture » State of the Art of Cultural Observation and Future Role of Cultural Observatories in Europe. Le contenu de l'intervention de l'Observatoire est disponible sur le site internet de l'OPC « *L'observation de la Culture en Belgique...* / "*Observing Culture in Belgium ...*».

5. DIVERS

- Encadrement d'un stagiaire (Master en Administration publique, UCL) en septembre 2011. Thématique de la recherche : l'évaluation des politiques culturelles (JGL)
- Participation à la défense de mémoires universitaires portant sur la gestion et le financement des théâtres en Fédération Wallonie-Bruxelles, Master en Gestion culturelle, ULB, Bruxelles, les 15 juin et 6 septembre 2011 (JGL)
- Encadrement d'une stagiaire (Master en Gestion culturelle à l'ULB, ainsi qu'en Communication), d'octobre à décembre 2010. Thématique de la recherche : état des lieux et amélioration de la communication externe de l'OPC (BR)
- Présentation du nouveau site « Aspasia » (annuaire du spectacle) réalisé par les Archives et Musée de la Littérature, le 28 février 2011 (BR)
- Participation à la défense d'un mémoire portant sur le « Traitement de la correspondance de Jean-Théodore Radoux, du Conservatoire royal de Bruxelles », pour l'obtention du titre de Bachelier Bibliothécaire-Documentaliste, à la Haute Ecole Paul-Henri Spaak (06/09/2011) (BR)